

La frontière intérieure à St Martin – HGGSP 1ERE (fin d'introduction)

Introduction : Décidée par le partage de 1648, la frontière ouverte qui sépare les parties française et néerlandaise de Saint-Martin a pourtant été redessinée fin mai par un nouvel accord mettant fin ainsi à certaines tensions propres aux frontières. En quoi la frontière intérieure à St-Martin est-elle représentative des enjeux liés aux frontières dans le monde ?

Consigne générale : par groupes, vous devrez traiter un des axes pour ensuite réaliser un croquis de synthèse de la question de la frontière à St Martin.

Q1. Une frontière de séparation à nuancer. Au sein des documents, identifiez les éléments qui font l'unicité de l'île de Saint-Martin et ceux qui opposent les deux parties de l'île dans les domaines culturels, économiques et politiques.

Q2. Une frontière de protection à nuancer.

- Démontrez à l'aide des documents que la frontière séparant les deux parties de l'île est une frontière ouverte
- Expliquez en quoi la crise sanitaire liée au Covid a mis à mal cette ouverture

Q3. Le partage de l'île, facteur de tensions ?

- Résumez l'histoire liée au partage de l'île en 1648 et démontrez que ce partage s'est fait de manière pacifique
- Par quel moyen, la partie française et la partie néerlandaise ont-elles mis fin aux tensions liées aux frontières terrestres et maritimes ? Sur quel point cette frontière causait-elle des tensions et en quoi cela menaçait-il l'île et sa population ?

Objectif final : A partir de vos questions, vous devrez compléter le fond de carte en montrant mais aussi en nuanciant le fait que la frontière intérieure de Saint-Martin :

- sépare deux systèmes différents
- tout en restant une frontière ouverte
- mais qui est source de tensions

Document 1 : chronologie de l'île de Saint-Martin

11 novembre 1493 : jour de la St Martin, découverte par Colomb
1627 : début de l'installation hollandaise puis française
23 mars 1648 : accord Concordia - Traité du Mont des Accords
28 mai 1848 : abolition de l'esclavage dans la partie française
1863 : abolition dans la partie hollandaise
1943 : aéroport Juliana par les EUA
1946 : Départementalisation de la Guadeloupe à laquelle est rattaché St Martin
1950-1970's : début du boom hôtelier et touristique de la partie hollandaise
1986 : loi Pons de défiscalisation qui entraîne le développement hôtelier de la partie française
1995 : cyclone Luis qui interrompt l'essor économique de l'île
2007 : autonomisation de la partie française
2010 : autonomisation de la partie hollandaise
2017 : cyclone Irma

source : Jonathan Fieschi

Document 2 : Un partage signé en 1648

« Les accords de 1648, renforcés ensuite en 1839, instaurent la libre circulation des biens et des personnes. De ce fait, la frontière est très peu matérialisée physiquement, signalée par un panneau indiquant l'entrée dans l'une ou l'autre des parties. Son rôle est davantage symbolique et les échanges sont importants entre les populations des deux entités administratives. Si les différences de gestion et d'administration sont réelles, les habitants sont habitués à « jongler » entre les deux et des coopérations officielles se mettent progressivement en place entre les collectivités. Symbole d'une identité saint-martinoise commune entre la partie néerlandaise et la partie française, « O Sweet Saint-Martin's Land » est un chant qui fait office d'hymne bi-national, repris par les deux entités administratives lors de la Saint-Martin, le 11 novembre. »
https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/la-frontiere-de-la-france-change-a-saint-martin-voici-pourquoi_218385.html

Document 3 : Une culture commune malgré la frontière

<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/i17254693/l-histoire-et-la-legende-de-la-colonisation-francaise-a-saint-martin>

Document 4 : Deux systèmes différents

Au nord, la France, et au sud, la Hollande, avec des législations et des modes de vie bien différents que ne signalent pas les simples panneaux de bienvenue (ou d'au revoir) qui marquent le passage d'un territoire à l'autre. Le quotidien des Saint-Martinois se révèle bien souvent ubuesque. Sur cette île livrée au tourisme de masse, deux monnaies ont cours : l'euro dans la partie française, au nord, et le dollar US au sud, en territoire batave. Explication : 80 % des touristes sont américains et c'est la partie néerlandaise qui en profite le plus, comme l'illustrent ces ribambelles d'hôtels agglutinées le long de ses côtes. Forte de son aéroport, aux capacités autrement plus élevées que l'aérodrome français de Grand-Case Espérance, la partie hollandaise appâte deux fois plus de visiteurs (500.000 par an pour toute l'île).

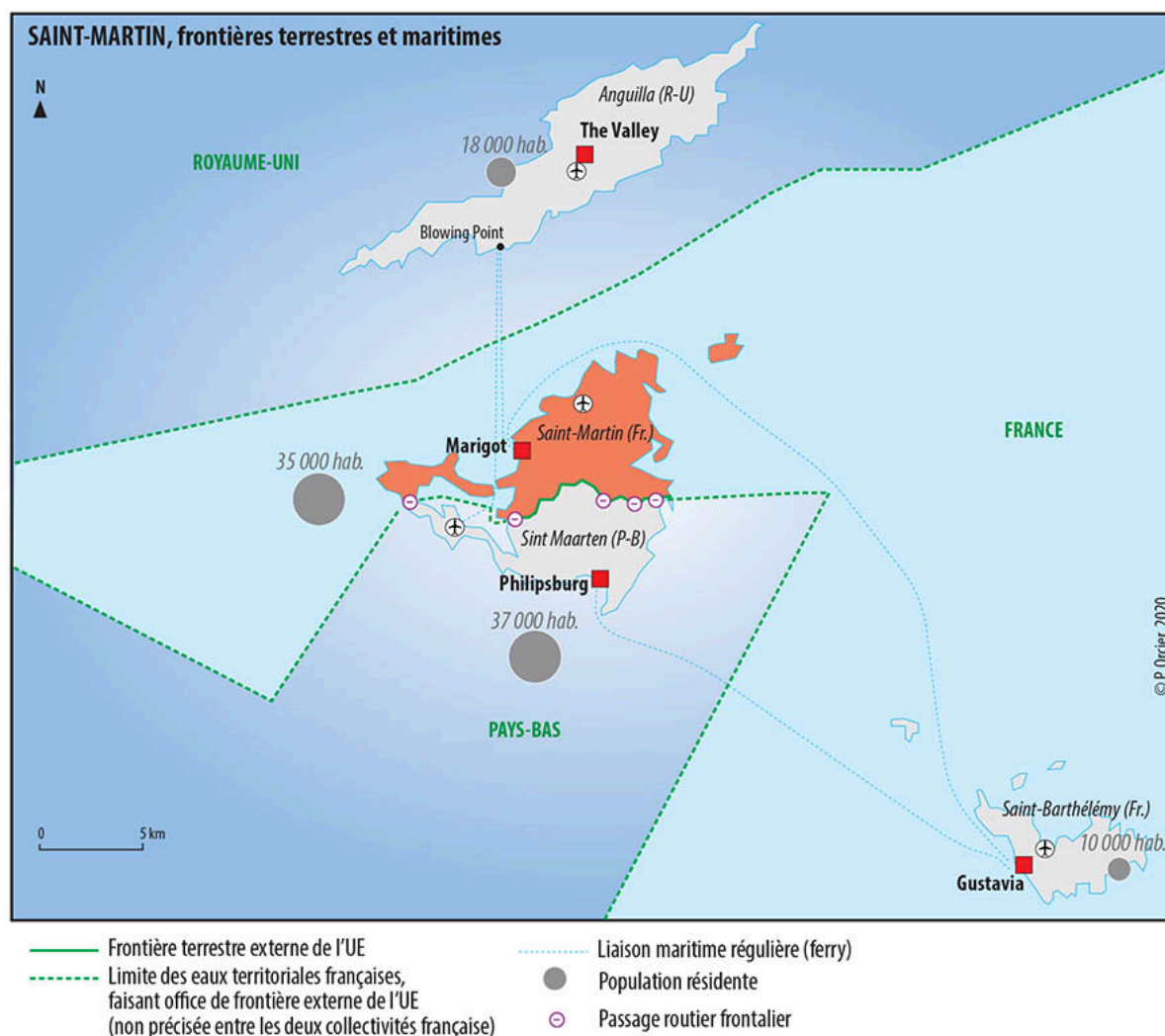
<https://www.lesechos.fr/2011/07/saint-martin-lile-frontiere-1090662>

- **Saint-Martin**, partie française au nord de l'île, devenue collectivité d'outre-mer depuis 2007, où elle s'est séparée du département de la Guadeloupe. Elle compte 35 107 habitants en 2014 et a pour monnaie l'euro.
- **Sint-Maarten**, partie néerlandaise au sud de l'île, est un État autonome du royaume des Pays-Bas depuis le 10 octobre 2010 lors de la dissolution des Antilles néerlandaises et a pour monnaie le dollar.

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/abherve/2017/09/08/la-frontiere-de-l-union-europeenne-traverse-l-ile-de-saint-martin-entre-rup-et-ptom>

N.B : le florin antillais est la monnaie officielle de Sint-Maarten.

Document 5 : Une relation différente à l'Union Européenne



L'Union européenne distingue les régions ultra-périphériques (RUP), qui font partie intégrante de l'Union (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte, Saint-Martin – partie française – Canaries, Açores, Madère), **des pays et territoire d'outre-mer (PTOM) qui relèvent d'un État membre mais ne font pas partie de l'Union.** En raison du statut des RUP, l'UE dispose de frontières terrestres et maritimes hors d'Europe, dont certaines avec des dépendances de pays eux-mêmes membres de l'UE. Les territoires concernés étant pour la plupart insulaires, ces frontières sont essentiellement maritimes.(...) L'île de Saint-Martin vit une situation singulière, étant partagée (...) entre la France (nord) et les Pays-Bas (sud). Une frontière de 10 km, non matérialisée et non surveillée sépare deux entités relevant de deux États membres de l'UE. La partie française est devenue une RUP après sa transformation en collectivité territoriale (35 000 habitants) distincte de la Guadeloupe en 2007, tandis que Sint-Maarten, la partie néerlandaise, est devenue un PTOM après la dissolution de la fédération des Antilles Néerlandaises en 2010.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/territoires-europeens-regions-etats-union/corpus-documentaire/frontieres-et-territoires-frontaliers-en-europe-une-visite-guidee>

Document 6 : La frontière face à la crise sanitaire

Suite à cette augmentation du nombre de cas, la Préfecture et l'ARS, ont décidé, après des échanges avec la Collectivité de Saint-Martin et en accord avec le ministère des Outre-mer, de mettre en place une restriction de circulation entre les deux parties de l'île à compter de vendredi 31 juillet à 12h00. Une restriction d'autant plus nécessaire selon les autorités que les capacités sanitaires sont limitées.

La Préfète de Saint-Martin s'est entretenue sur cette décision ce matin avec la Première Ministre de Sint Maarten. Des contrôles seront mis en place au rond point de Bellevue et à Belleplaine par les effectifs de la Police aux frontières et de la Gendarmerie Nationale.

Les points frontières de Cupecoy et de la Baie aux Huîtres seront bloqués à compter de cette date. Seules les personnes ayant un motif professionnel ou médical pourront traverser la frontière. Les voyageurs autorisés en provenance de l'aéroport de Juliana (venus de l'Hexagone, de l'espace Schengen ou de la liste des pays sûrs) seront autorisés à passer en présentant leur billet d'avion, leur test PCR de moins de 72h avec un résultat négatif et l'attestation sur l'honneur remise par la compagnie ou présente sur le site de la Préfecture.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/coronavirus-frontiere-retablie-entre-saint-martin-sint-marteen-857648.html>

Document 7 : Un nouveau tracé pour mettre fin aux tensions

Le lagon de la baie d'Oyster-Pond, à Saint-Martin, dans les Caraïbes, est depuis cinq ans une zone morte sans activité ou presque. Les commerces ou les hôtels qui faisaient la réputation de ce lieu prisé de tous – et notamment des touristes –, ravagés lors du passage du cyclone Irma en septembre 2017, sont toujours en ruine, quand le reste de l'île a retrouvé son dynamisme. La raison ? Un conflit latent de presque dix ans entre la France et les Pays-Bas qui se partagent l'île depuis la signature du traité de Concordia en 1648.

Un « *désaccord survenu lorsque les Français ont contesté la revendication néerlandaise* » sur l'eau de la baie d'Oyster-Pond, expliquait dans un communiqué, début mai, Silveria Jacobs, la première ministre de Sint Maarten, la partie néerlandaise, se réjouissant de voir une issue à ce conflit « *ayant mis à rude épreuve les relations de longue date entre les deux gouvernements* ».

Le 26 mai, le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin est attendu dans la petite île pour y signer un accord avec les représentants locaux du royaume des Pays-Bas, portant sur 348 points de la frontière. Jusqu'alors, la partie hollandaise défendait une limite qui suivait le littoral, quand le droit international prévoyait un partage de la baie. Cette différence d'interprétation est allée jusqu'à frôler l'incident diplomatique (...).

« *La collectivité se réjouit de cet accord qui concerne le tracé global de notre frontière avec Sint Maarten, en particulier le secteur d'Oyster-Pond, qui va pouvoir ouvrir une nouvelle page économique* », commente sobrement la collectivité de Saint-Martin. Tout le monde attend aussi les répercussions sur le village voisin, Quartier-d'Orléans, côté français, connu pour être plutôt défavorisé. « *Cela va participer au désenclavement du quartier* », assure le général Vincent Lamballe, commandant de la gendarmerie de Guadeloupe et des Îles du Nord, qui y voit la possibilité de réinstaller une brigade de proximité, détruite par le cyclone en 2017.

Mais c'est surtout dans les milieux économiques qu'on se réjouit. « *Préciser la délimitation, c'est permettre de relancer la machine sur la zone : cinq ans après Irma, on pourra enclencher les assurances et envisager la reconstruction des bâtiments détruits, relancer l'activité touristique*, explique Angèle Dormoy, présidente de la chambre consulaire interprofessionnelle de

Saint-Martin. A cause de l'instabilité géopolitique et des incertitudes fiscales, les investisseurs étaient frileux à venir sur la zone. » Car, si, à Saint-Martin, les personnes et les biens circulent sans entrave, pour l'argent, on est un peu plus regardant.

[Amandine Ascensio\(Pointe-à-Pitre \(Guadeloupe\), correspondance\)](#)

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/coronavirus-frontiere-retablie-entre-saint-martin-sint-marteen-857648.html>



Gérald DARMANIN

@GDarmanin

...

Depuis 1648, la frontière entre les parties  et  de Saint-Martin était discutée. 375 ans plus tard, nous signons avec la Première ministre Silveria E. Jacobs un accord déterminant le tracé de cette frontière. Une nouvelle page s'ouvre pour davantage de coopération en matière de sécurité ou encore d'énergies et de transports.

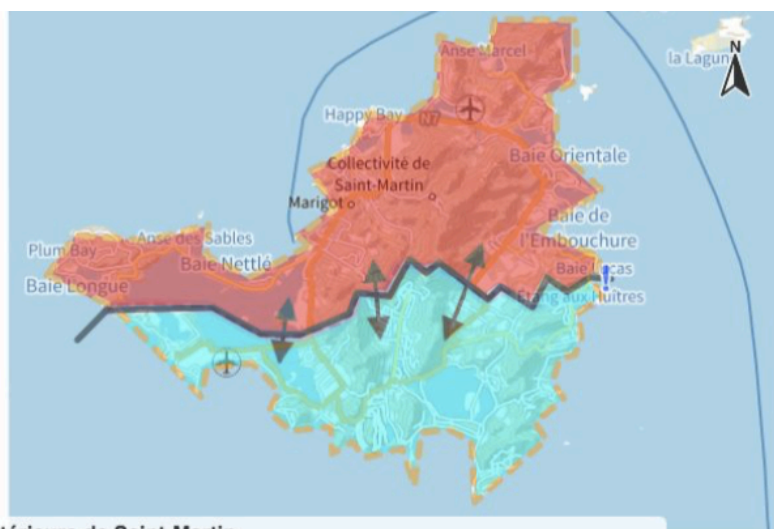
Vive l'amitié entre nos deux pays!



Correction de l'activité et liens possibles avec la mise en perspective ultérieure

Question	Réponse	Mise en perspective
Une frontière de séparation à nuancer. Au sein des documents, identifiez les éléments qui font l'unicité de l'île de Saint-Martin et ceux qui opposent les deux parties de l'île dans les domaines culturels, économiques et politiques.	Unicité de l'île par l'histoire, des éléments culturels communs (ex : importance de la langue, un hymne), une frontière ouverte Opposition entre 2 systèmes différents avec un degré d'autonomie et un statut européen différents (RUP vs PTOM), une langue et une monnaie officielle différentes, ...	Axe 1 : Tracer les frontières, une approche géopolitique Jalon 3 : Pour séparer deux systèmes politiques Opposition entre la Corée du Nord et la Corée du Sud. OTC Les frontières internes et externes de l'U.E Jalon 3 : Les espaces transfrontaliers européens Des espaces de circulation mais aussi de cohésion.
Une frontière de protection à nuancer. - Démontrez à l'aide des documents que la frontière séparant les deux parties de l'île est une frontière ouverte - Expliquez en quoi la crise sanitaire liée au Covid a mis à mal cette ouverture	Frontière ouverte de par les échanges journaliers de personnes, marchandises, ... Fermeture de la frontière pour protéger les populations et empêcher la circulation du virus entre les 2 parties de l'île.	Axe 1 : Tracer les frontières, une approche géopolitique Jalon 3 : Pour se protéger Cas du Limes qui – en plus de protéger – sert à marquer la limite du monde romain face aux Barbares. N'empêche pas les échanges importants.
Le partage de l'île, facteur de tensions ? - Résumez l'histoire liée au partage de l'île en 1648 et démontrez que ce partage s'est fait de manière pacifique - Par quel moyen, la partie française et la partie néerlandaise ont-elles mis fin aux tensions liées aux frontières terrestres et maritimes ? Sur quel point cette frontière causait-elle des tensions et en quoi cela menaçait-il l'île et sa population ?	Partage en 1648 par le traité de Concordia qui laisse la libre circulation des personnes. Nouveau traité (26 mai 2023) qui redessine le tracé de la frontière notamment à Oyster-Pond ce qui permet de réaménager cette partie de l'île 6 ans après le passage d'Irma.	Axe 1 : Tracer les frontières, une approche géopolitique Jalon 2 : pour se partager des territoires Conférence de Berlin (1884-1885) qui vise à organiser de manière pacifique le découpage de l'Afrique entre puissances coloniales. Les circulations fluviales doivent être permises Axe 2 : Les frontières en débat Jalon 1 et 2 Le tracé des frontières terrestres et maritimes peut être source de tensions, réglées pour la plupart par des traités ou lors de conférence (Montego Bay par exemple).

Croquis de synthèse (exemple de croquis pouvant être réalisé)



La frontière intérieure de Saint-Martin

I. Une frontière de partage mais ouverte ...

- Frontière très peu matérialisée décidée en 1648 par l'accord Concordia
- échanges permanents de personnes et marchandises
- Unicité culturelle par l'histoire, la langue, les migrations, face aux risques, ...

II. ... qui sépare deux systèmes ...

- partie néerlandaise : Etat autonome du royaume des P-B (2010), PTOM de l'U.E, \$ et un plus grand dynamisme touristique
- partie française : COM de l'Etat français (2007), RUP de l'U.E, euro et un moins grand dynamisme touristique

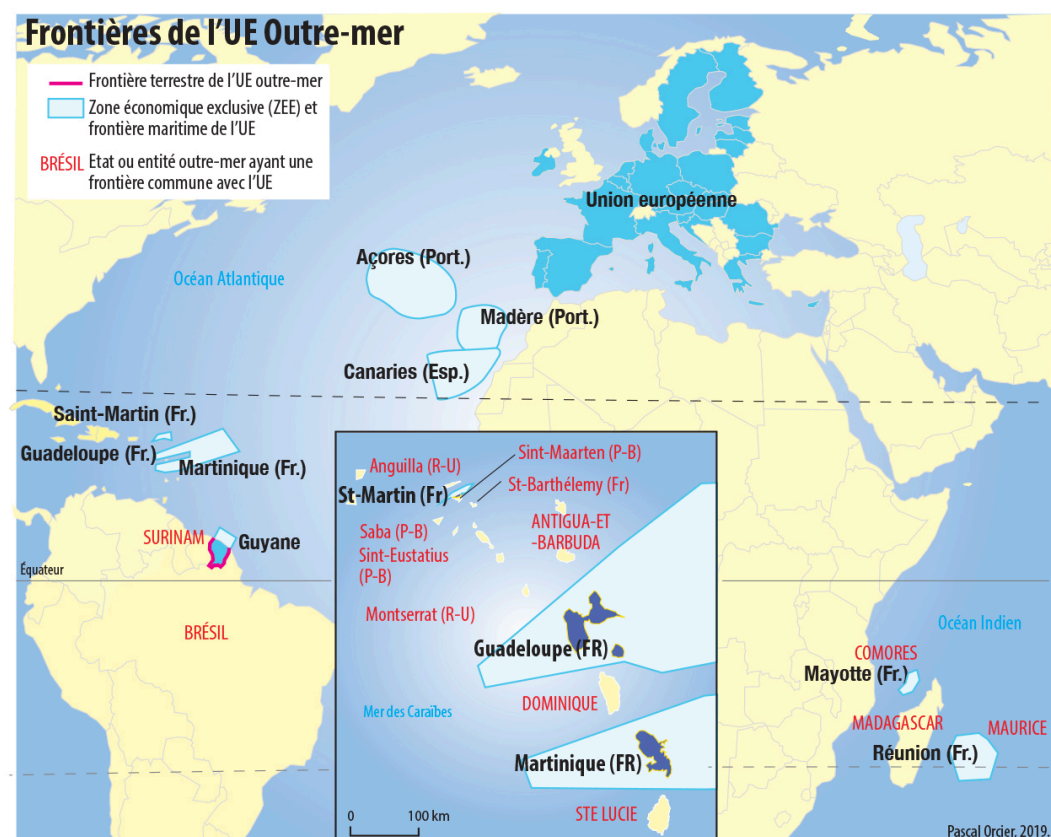
III. ... et pouvant être au cœur de tensions

- Frontière fermée lors de la crise sanitaire liée au Covid
- Frontière au tracé redessiné par l'accord du 26 mai 2023
- ! Oyster Pond au cœur des tensions entre les deux parties françaises, réglé par l'accord du 26 mai 2023

5 km
portail © IGN-France

Remarque : Ici seule la partie française possède une nomenclature car Edugéo se base sur les cartes IGN françaises. Cela peut appuyer l'idée de frontière.

Document annexe pouvant faire le lien entre St-Martin et l'outre-mer européen



<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/territoires-europeens-regions-etats-union/corpus-documentaire/frontieres-et-territoires-frontaliers-en-europe-une-visite-guidee>